DÉCORATIONS DANS LA LÉGION D'HONNEUR

Le Président de la République a signé les décrets portant les nominations et promotions dans la Légion d'honneur à l'occasion des expositions d'Anvers, de Lyon et de Moscou. Les décrets paraîtront demain matin à l'*Officiel*; nous publions plus loin celles de ces nominations qui concernent la légion du Nord.

LE BUDGET DE 1896

Le conseil a examiné quelques points jusqu'ici réservés du budget de 1896.

Il semble difficile, d'après les explications du président du conseil et les dispositions de ses collègues à réaliser le plus d'économies possible, que l'équilibre puisse être atteint facilement.

LE VOYAGE DE M. DUPUY-DUTEMPS

M. Dupuy-Dutemps a rendu compte du voyage qu'il vient de faire à Bonzey et à Langres. Aussitôt que les dommages auront été régulièrement évalués, un projet de crédit pour indemnités sera déposé à la Chambre.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A LYON

Le ministre de la guerre se rendra à Lyon dans le courant du mois pour l'inauguration de l'école de santé militaire dont les bâtiments lui seront remis par la municipalité.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE EN TUNISIE

Le ministre de l'agriculture a tenu le conseil au courant des études qu'il a fait commencer en Corse pour l'assainissement de la côte orientale. Les études sont poussées très activement. M. Gadaud devant rester, comme on sait, une quinzaine de jours en Tunisie, le président de la République a signé un décret chargeant le ministre du commerce de remplir l'intérim.

LA SITUATION A MADAGASCAR

Le ministre de la guerre a communiqué au conseil une dépêche du général Duchesne datée de Majunga, le 6, à six heures du soir. Cet officier général venait d'arriver dans l'île. Il signale la bonne installation du sanatorium de Nossi-Kamba qui fonctionnera vers le 20 mai. La voie fluviale est libre jusqu'au delà de Bovomangua; les troupes arrivent dans de bonnes conditions et repartent vers Marowai, après deux jours de repos.

L'état sanitaire est aussi bon que possible dans les camps et sur les bateaux. Il y a eu pendant les traversées peu de pertes d'animaux. Les mulets résistent au climat beaucoup mieux qu'on s'y attendait.

Le prochain conseil des ministres aura lieu jeudi à l'Elysée.

La réforme des successions

Paris, 7 mai. — En ce qui concerne la réforme des successions, le ministre des finances ne présentera pas de projet spécial; il maintient pour base de délibération le projet de son prédécesseur, amendé par la commission du budget et se bornera à présenter des observations sur les points de ce projet qu'il désire voir amender.

M. Ribot, notamment, voudrait comprendre dans la déduction du passif pour le calcul des droits, sous certaines garanties le passif commercial et les dettes chirographaires qui ne sont pas admis au bénéfice de la déduction dans le projet de la commission.

Artistes décorés

Paris, 7 mai. — Sont promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur à l'occasion des Expositions d'Anvers et de Lyon :

Au grade d'officier : MM. Besnard et Maignon, peintres ; Lauson, statuaire ; Jacquel, graveur en médailles.

Au grade de chevalier : MM. Baron, Barillot, Beauverie, Dauphin, Marais, Jan, Mouchoblon, Meunier, Nozat, Paris, Renan, Benard, Saën, Vauthier, peintres.

MM. Bartholomé, Isidore Bonheur, Suchetet, statuaires.

MM. Deglane et Vaudoyen, architectes; MM. Destier et Lalauze, graveurs, M. Blomeda, ciseleur en orfèvrerie; M. Grandhomme, peintre émailleur; MM. Grasset et Libert, peintres et dessinateurs ; M. Marioton, sculpteur-ciseleur.

L'expédition de Madagascar

Paris, 7 mai. — Un télégramme de Majunga annonce l'arrivée de la *Californie* et du *Collingham*. Tout va bien à bord.

D'autre part, on signale le passage à Périm, hier soir à 5 heures, du paquebot le *Thibet* qui partit le 15 de Marseille. La traversée de ce navire s'opère également dans de bonnes conditions.

Un navire coulé dans le golfe de Gascogne

Lorient, 7 mai. — Le *trois-mâts, Danube de Bordeaux*, a été coulé dans le golfe de Gascogne, le 5 mai, à 9 heures du soir, par le vapeur anglais *Woodlads*. 5 hommes ont disparu.

D'après le capitaine du *Danube*, la collision a été causée par le *Woodlads* en relâche à Belle Ile. Ce vapeur ne peut continuer sa route à cause d'avaries graves à l'avant.

Le voyage du Tsarewitch

Alger, 7 mai. — Le Tsarewitch est parti ce matin à bord de l'*Etoile-Polaire*, à destination du Pirée. Avant le départ, M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, est allé rendre visite au Tsarewitch.

M. Cambon partira à midi pour la France à bord de la *Ville d'Alger*.

Une série d'explosions à Rome

Paris, 7 mai. — La *Patrie* publie, sans en indiquer la source, la dépêche suivante, que nous reproduisons sous réserves :

« Rome, 7 mai. — Trois petites bombes ont fait explosion hier soir dans plusieurs rues de la ville, causant des dommages peu importants, les magasins avoisinants étant fermés au moment de l'explosion.

» L'émotion causée par cet attentat est considérable. »

Léon XIII et les Bénédictins belges au Brésil

Voulant donner un témoignage de sa bienveillance spéciale à l'œuvre de restauration bénédictine qui est sur le point de se faire au Brésil par les soins des moines de Maredsous, Sa Sainteté le Pape Léon XIII vient d'adresser une lettre au T. R. P. dom Gérard van Caloen, chargé de diriger cette entreprise.

Le Saint-Père y exprime le désir de voir les catholiques belges contribuer par leurs aumônes au succès de cette restauration : il y invite aussi les âmes d'élite que Dieu appelle à son service parmi les enfants de la catholique Belgique, à s'enrôler sous la bannière de saint Benoît pour aller travailler au relèvement religieux et moral de ces vastes contrées où un immense besoin de bons religieux et de bons prêtres se fait sentir.

Le meurtrier de la concierge de la rue Bleue, à Paris

On sait qu'on a arrêté, comme auteur de l'assassinat de Mme veuve Simon, concierge, rue Bleue, un nommé Sallé qui a jusqu'ici nié être l'auteur du crime.

Il est devenu impossible à Sallé de persister dans son système, par suite de l'arrestation ce matin d'un individu qui a été complice dans l'assassinat. Cet individu, dont on ne connaît pas encore le nom, — que Sallé refuse de faire connaître parce que, dit-il, il a juré avant le crime de ne jamais révéler ce nom et qu'il ne veut pas le dire avant qu'un prêtre l'ait délié de ce serment, cet individu est âgé de 23 ans. Il a été découvert grâce à cette circonstance qu'il avait le nez cassé.

L'EXPOSITION DE 1900

Paris, 7 mai. — Le plan définitif de l'Exposition de 1900 est enfin terminé; il va être soumis à la commission supérieure, dans quelques jours, ainsi que les devis qui l'accompagnent.

Cependant, avant de réunir la commission supérieure, il y aura lieu de convoquer la 3e sous-commission qui est chargée d'examiner les projets provenant de l'initiative privée, c'est-à-dire tout ce qui concerne les attractions, et la 4e sous-commission qui doit approuver les projets de convention qui sont intervenus entre le commissariat général, d'une part, et les grandes Compagnies de chemins de fer et les grandes Sociétés de crédit, d'autre part, pour arriver à la création des ressources financières de l'Exposition.

Lorsque ces travaux préliminaires seront terminés, il y aura encore lieu pour l'administration de l'exposition de s'entendre avec la Ville de Paris pour fixer sa part contributive.

Enfin, tout étant réglé, le projet général sera présenté au Parlement dans les premiers jours de juillet, de façon qu'il puisse voter les crédits nécessaires avant les vacances et permettre à l'administration de commencer les travaux dès l'automne.

La somme totale qui sera nécessaire est évaluée à environ 60 millions.

Il nous a été permis de jeter un coup d'œil sur le plan auquel les architestes, placés sous la direction de M. Bouvard, donnaient les dernières touches.

La grande et monumentale porte de l'Exposition sera placée, ainsi que nous l'avons dit, sur la place de la Concorde; mais, en pénétrant par la porte des Champs-Elysées, le visiteur aura de suite devant lui un spectacle merveilleux : d'abord, cette grande et large avenue qui, partant du carré Marigny, aboutira au nouveau pont des Invalides, avenue bordée de colonnades et de statues; à droite, s'élèvera le palais des Beaux-Arts, construction en marbre, qui doit rester debout après l'Exposition.

En face se trouvera également un palais permanent, d'une importance moindre, demi-circulaire, qui servira aux arts rétrospectifs.

Ces deux palais seront entourés de massifs d'arbres *ombreux* et de cascades.

Pour faire suite à l'avenue des Beaux Arts, le pont des Invalides richement décoré et ornementé de fleurs et de verdure ; enfin, sur la rive gauche, à l'entrée de l'Esplanade, un grand péristyle qui masquera les deux excavations donnant accès à la gare souterraine.

Le restant de l'esplanade des Invalides sera occupé par les expositions de nos manufactures nationales, par l'exposition des tissus et des arts décoratifs.

Les deux berges de la Seine du pont des Invalides au pont de l'Alma seront couvertes par une succession de palais, de styles différents, placés en encorbellement; *c'est là que nous rencontrerons la section des puissances* étrangères, le palais des Congrès, le palais de l'Horticulture, etc. Les deux rives seront reliées par deux passerelles, à l'usage exclusif des piétons. Enfin, les expositions de la guerre et de la marine seront aussi installées, sur la berge gauche, en amont du pont de l'Alma.

La circulation sur les bords de la Seine se fera au moyen de galeries décoratives avec double voie : l'une au rez-de-chaussée, l'autre à la hauteur d'un premier étage.

De chaque côté du Champ-de-Mars seront édifiés des palais qui contiendront chacun une exposition particulière. Ainsi, du côté de l'avenue de Suffren, nous trouverons les expositions des aliments, de l'industrie, des moyens de transport, du génie civil, de l'industrie mécanique et de l'industrie des produits chimiques. Sur le côté de l'avenue de Labourdonnais, on remarquera l'exposition des lettres, sciences et arts, l'exposition du vêtement et l'exposition des mines et de la métallurgie. Là, les palais de droite et de gauche se réuniront pour former le palais de l'Electricité.

Le milieu du Champ-de-Mars sera occupé par le château d'Eau, des pièces d'eau, des cascades et des quinconces.

Enfin, derrière le palais de l'Electricité et au milieu de la galerie des Machines, on installera la grande salle des Fêtes qui sera flanquée à droite et à gauche de l'exposition de l'agriculture.

Quant au jardin du Trocadéro, il est réservé à l'*exposition coloniale et aux fêtes coloniales. C'est là que nous* trouverons les exotiques avec leurs costumes nationaux dans leurs habitations reconstituées et travaillant à leur art ou à leur industrie.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

NOUS AVONS ANNONCÉ mercredi matin la nomination de l'honorable M. Julien Lagache dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Cette distinction est décernée à l'occasion de l'exposition d'Anvers, mais elle récompense, en même temps que le très distingué fabricant de tissus, l'administrateur d'élite qui dirigea pendant huit années, avec tant d'intelligence, de bonheur et de dignité, nos affaires municipales; elle honore aussi le Président de notre Chambre de Commerce.

A ces titres divers, M. Julien Lagache méritait *depuis longtemps la Croix de la Légion d'Honneur*, et tous les Roubaisiens, sans distinction d'opinions, ont applaudi comme nous à cet acte de justice du gouvernement de la République. A. R.

L'*Officiel* publie une longue liste des décorations accordées à l'occasion des expositions de Lyon, d'Anvers et de Moscou ; nous y trouvons les nominations suivantes dans la Légion d'honneur :

Au grade d'officier : M. Kolb (Auguste-Ferdinand), administrateur délégué des manufactures de produits chimiques du Nord, à Lille. Membre de la chambre de commerce de cette ville. Membre du jury à l'Exposition universelle de 1889. Vice-président du jury de la classe 50 à l'exposition internationale d'Anvers. Chevalier du 29 décembre 1885.

Au grade de Chevaliers : M. Lagache (Julien-Paul-Joseph), fabricant de tissus de laine à Roubaix. Président de la chambre de commerce de cette ville. Membre du jury hors concours à l'Exposition universelle de 1889. Diplôme d'honneur à l'exposition internationale d'Anvers.

M. Thiriez (Alfred-Julien), fileur à Lille. Membre de la chambre de commerce de Lille. Président et rapporteur du jury de la classe 17 et membre du jury supérieur à l'exposition de Lyon.

M. Schneider (Paul), président de la compagnie des mines de Douchy (Nord). Vice-président de la compagnie des mines de Courrières (Pas-de-Calais). Vice-président de la société des mines d'Albi (Tarn). Président de la société lyonnaise des schistes bitumineux à Autun (Saône-et-Loire). Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889. 6 médailles d'or à l'exposition internationale de Lyon. Grand prix et médaille d'or à celle d'Anvers.

M. Billet (César-François-Claude), distillateur à Marly-les-Valenciennes. Membre de la chambre de commerce de Valenciennes. Diplôme d'honneur à l'exposition internationale d'Anvers.

M. Poullier (Théophile-Auguste-Joseph), dit Poullier-Ketele, filateur à Lille (Nord). Exposant hors concours et président du jury de la classe 30 à l'exposition internationale d'Anvers.

UNE MÉCHANCETÉ. — *L'Egalité* a raconté ces jours-ci, à ses lecteurs, que la maison Louis Cordonnier avait promis et donné une prime d'un franc à ceux de ses ouvriers qui ont travaillé le 1er mai. La maison Cordonnier, qui n'avait rien *promis* que nous sachions, a bien en effet donné cette prime d'un franc à ceux de ses ouvriers qui n'ont pas chômé le 1er mai ; mais le journal socialiste ajoute méchamment qu'elle a su reprendre cette gratification au moyen des amendes infligées depuis lors. Nous avons rencontré lundi M. Louis Cordonnier, qui nous a déclaré qu'aucune amende n'avait été infligée dans son usine depuis le 1er mai. *L'Egalité* en est pour sa perfidie.

Un épilogue des incidents de la dernière conférence socialiste au théâtre Deschamps. — Nous apprenons que M. Gustave Denys, ex-gérant du *Travailleur*, a déposé une plainte entre les mains de M. le Procureur de la République contre M. Henri Carrette, maire de Roubaix.

On sait que le Maire de Roubaix, pendant la réunion du mardi 30 avril, au théâtre Deschamps, a donné un soufflet, dans les coulisses, à M. G. Denys.

L'affaire viendra devant le tribunal correctionnel de Lille.

MM. Philippe Grégoire et Henri Vanderschelden seront assignés comme témoins.

Les habitations à bon marché. — *Nouvelle réunion de la « Ruche Roubaisienne ».* — Dans une réunion nouvelle tenue au siège provisoire de la société naissante la *Ruche Roubaisienne*, les adhérents fort nombreux, parmi lesquels beaucoup de nouveaux, ont fait le dépouillement des adhésions parvenues à la commission d'études jusqu'à ce jour.

Chacune de ces adhésions, par bulletin provisoire individuel, contient le nom et le domicile de l'adhérent, le prix du loyer qu'il peut payer, amortissement compris, pour la maison qu'il désire, et la désignation du quartier où il voudrait habiter.

Les bulletins ont été groupés en quatre quartiers que les endroits désignés avoisinent le plus, plus un groupe des désignations les plus éparses.

Il a été souscrit 42 bulletins pour le Sacré-Cœur, 24 pour Sainte-Elisabeth, 22 pour Le Fresnoy, 18 pour l'Epeule et 7 divers. Soit ensemble 113 bulletins. Si on ajoute deux adhésions souscrites dans la séance même, toutes deux pour Le Fresnoy, cela fait 115 souscriptions à ce jour.

Parmi ces souscriptions, 87 datant de dimanche dernier auront la priorité pour la construction de maisons. 26 ont reçu chacune un numéro d'ordre pour cet objet par la voie du tirage au sort. Les deux autres, ainsi que toutes celles qui viendront, en recevront un à leur tour par rang d'arrivée.

Les statuts vont être imprimés. Il en sera distribué un à chaque adhérent et il en sera envoyé à tous les industriels qui pourront devenir actionnaires et adhérer pour leurs ouvriers et employés.

Deux adhérents présents, conducteurs de travaux de profession, ont offert de dresser gratuitement des plans de maisons à bon marché. Leur propositon a été immédiatement acceptée et ils ont reçu mission d'établir des types de maisons à 2.000 fr. 3.000 fr. etc... maximum 5.000 francs.

La prochaine réunion de la commission aura lieu lundi prochain à 8 heures précises du soir.

Toutes adhésions nouvelles peuvent être envoyées directement au siège provisoire au *Sans-Souci*, rue Pellart.

Fête de Jeanne d'Arc. — On nous prie d'insérer la note suivante :

« La commission des Sous Officiers Français invite tous les sociétaires à assister au *Te Deum* qui sera chanté en l'honneur de Jeanne d'Arc, en l'église Saint-Martin, dimanche 12 mai, à 5 heures du soir. Des places seront réservées dans la grande nef. Réunion au *Grand Cerf*, rue du Collège, à ½ heures 1/4.

» La commission invite également tous les sociétaires à pavoiser leurs maisons dès le matin du 12 mai afin de fêter dignement la libératrice de la France. »

Le port du Viatique. — Une contravention a été rédigée, mardi matin, contre M. l'abbé Caude, curé du Sacré-Cœur, pour port ostensible du Viatique.

— Une contravention du même genre a été rédigée contre M. l'abbé Rafin, vicaire de Saint-Martin.

Une fausse séquestration. — Un rassemblement assez considérable s'était formé, lundi soir, vers dix heures, en face de l'école de la Sagesse, rue Watt. Dans le groupe, plusieurs personnes affirmaient avoir vu et entendu, au premier étage de l'école, un enfant pleurant et criant; on racontait que cet enfant avait été maintenu en classe parce qu'il n'avait pas su son catéchisme. D'autres assuraient que l'enfant avait dit habiter rue Kléber à Croix. On ne parlait rien moins dans le groupe que de faire le siège de l'école et de délivrer l'enfant martyr.

Un agent de police, mis au courant de ces faits, se rendit rue Salomon-de-Caus chez les religieuses, qui vinrent lui ouvrir la porte de l'école. On lui avait fait préalablement comprendre que pareil fait ne pouvait avoir germé que dans l'imagination d'un mauvais plaisant.

Les clefs des classes ayant été remises à l'agent et une visite minutieuse ayant eu lieu ne firent rien découvrir d'anormal.

Il résulte d'une enquête faite par un de nos reporters qu'un individu ventriloque serait l'auteur de tout ce bruit!

Les grèves. — *Chez M. V. Cattelain.* — Une délégation des tisserands en grève s'est présentée mardi, comme les jours précédents, au tissage de M. Victor Cattelain, boulevard Gambetta. Aucune entente n'a eu lieu. La situation reste donc la même.

— *Chez M. Valéry Cau.* — Les 24 rattacheurs qui s'étaient mis en grève samedi à midi ont repris le travail mardi matin, ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro d'hier. L'élaboration d'un nouveau tarif doit être faite par les soins de M. Valéry Cau.

Un accident rue de Tourcoing. — Un ouvrier débourreur, Eugène Krumel, regardait, mardi après-midi, vers cinq heures et demie, près le pont Morel, rue de Tourcoing, la pose des tuyaux des eaux potables, quand les chevaux d'un tramway qui passait à ce moment prirent peur et se jetèrent de côté.

M. E. Krumel fut atteint dans le dos par la flèche du car et projeté sur la chaussée.

Le malheureux fut relevé ayant une fracture au pied gauche et des contusions sur tout le corps.

Transporté au poste de police, le blessé reçut les soins de M. le docteur Carrette et fut ensuite reconduit à son domicile, rue de la Guinguette.

Deux chevaux emballés. — Dans la matinée de mardi, vers 11 heures, les chevaux de M. Wattel, boulevard Gambetta, descendaient, attelés à un camion, le boulevard de Paris, lorsque tout à coup ils s'emballèrent.

Malgré les efforts faits par les deux domestiques, l'attelage continua sa course vertigineuse. Arrivés à hauteur de la rue Chanzy, les deux chevaux obliquèrent à droite et la voiture accrocha un réverbère qui fut brisé en plusieurs morceaux.

Le choc fut si violent que les chevaux s'abattirent et que les deux domestiques furent projetés sur la chaussée. L'un d'eux, le nommé D'Hermies, fut relevé ayant à la figure une plaie d'où le sang s'échappait en abondance. Il a reçu les soins nécessaires chez M. Constant, pharmacien, qui déclara la blessure n'avoir aucun caractère de gravité.

Une femme blessée par la chute d'une baraque. — Mardi matin, vers 11 heures, à la suite d'un coup de vent, la baraque de M. Leclercq, installée Grand'Place, fut renversée au moment où passait Mme Cotte, ménagère, rue Fourcroy. Celle-ci fut légèrement blessée à la tête. Après un instant de repos Mme Cotte a pu retourner seule à son domicile.

Un vol d'outils. — M. Anatole Desmet, entrepreneur, rue Montesquieu, a constaté mardi matin que des malfaiteurs, après avoir enlevé quelques briques du mur de son atelier, avaient emporté des outils pour une valeur de 80 francs environ. M. Broigne, commissaire de police, a ouvert une enquête.

Le « Journal de Roubaix » a publié un *portfolio, « un voyage à travers la République d'Amérique, »* paraissant hebdomadairement pendant 20 semaines; chaque fascicule contient 16 magnifiques photogravures, faisant en tout 320 gravures. Texte descriptif très intéressant et introduction par le célèbre écrivain et voyageur français Paul Bourget.

Le demander à tous les porteurs du *Journal de Roubaix* et à la librairie. Prix, 0,60, par poste, 0,75.

En vente le numéro 4. 92237.

La maison Gaveau qui s'est acquise une importance considérable dans la fabrication des pianos par les nombreux perfectionnements et les soins minutieux apportés à la fabrication de ces instruments, vient d'établir un dépôt à Lille, 7ter, rue de Roubaix. *La maison Gaveau possède une belle usine à vapeur* entièrement éclairée à l'électricité, comprenant l'outillage le plus perfectionné, des chantiers où sont réunies en grande quantité toutes les essences de bois secs, de vastes ateliers où travaillent plus de trois cents ouvriers faisant toutes les parties du piano. Avec une telle organisation, elle fabrique annuellement deux mille pianos droit et à queue. Les qualités de 1er ordre que possèdent les pianos Gaveau justifient la place artistique que cette maison occupe dans le monde musical. 92865 – 40065

Les **Accumulateurs électriques** sont rendus très pratiques par les systèmes brevetés S.G.D.G. de la *Société électrique du Nord* de Roubaix. Avec les plaques de 25 mm d'épaisseur qu'elle établit mécaniquement dans ses ateliers de la rue Jules Derégnaucourt on n'a plus à craindre de gondolement ni d'usure rapide comme avec tous les autres systèmes. On peut se renseigner soit à l'usine soit à son magasin d'exposition rue St-Georges n° 46.

Prix défiant toute concurrence. 83127—37776

LYS-LEZ-LANNOY. — Odieuse agression d'un jeune homme de 18 ans contre sa mère. — Un jeune homme de 18 ans Jules Delcour, demeurant rue du Bois, maisons Briffaut, a tenté lundi soir, à 11 heures, de tuer sa mère, âgée de 48 ans.

Paresseux, ivrogne, Delcour demeure seul avec sa mère qui est veuve.

Lundi, vers onze heures, Delcour revenait dans un état d'ivresse. Sa mère, le voyant dans cet état, refuse de lui ouvrir la porte. A ce refus, Jules Delcour entre dans une violente colère et menace sa mère de lui ouvrir le ventre si elle ne le laisse entrer.

La pauvre femme, effrayée, s'arme d'un manche à balai et ouvre.

Son fils se précipite sur elle, et lui arrachant son bâton des mains, lui en assène de nombreux coups sur la tête. De plus en plus furieux, Delcour tire un couteau de sa poche et en porte un coup à sa mère tombée à ses pieds.

Aux cris poussés par la malheureuse veuve des voisins accoururent, empêchant ainsi l'accomplissement d'un meurtre.

Le jeune homme s'était enfui. On releva la pauvre femme qui heureusement ne porte pas de blessures graves. Le coup de couteau lui a traversé la main.

Son fils a été arrêté mardi matin par le garde-champêtre de Lys-lez-Lannoy et remis à la gendarmerie de Wattrelos.

Ce drame est l'objet de toutes les conversations à Lys-lez-Lannoy.

Croix. — *Fête de Jeanne d'Arc.* — Nous apprenons de source officielle que, pour des raisons particulières, cette fête sera célébrée à Croix le 23 mai, jour de l'Ascension.

Tous les habitants sont priés de remettre à ce jour-là le pavoisement et la décoration de leurs maisons.

Nous ferons connaître très prochainement le programme arrêté par le comité organisateur.

— *Un accident d'usine.* — Lundi après-midi, vers 4½ heures, un ouvrier de l'usine de M. Isaac Holden, Désiré Debart, s'est horriblement brûlé la main et l'avant bras droit en prenant du goudron dans une bâche. Le blessé après avoir reçu les soins de M. le docteur Wallez, a été reconduit à son domicile.

— *Rappel des sauvetistes hommes.* — La situation des sauvetistes étant devenue intolérable par suite des batailles qui se produisaient chaque soir, le comité central vient de rappeler la garnison de Croix, composée d'un capitaine, d'un lieutenant et d'un sergent.

Ceux-ci ont été remplacés par des femmes portant les mêmes grades.

La capitaine, qui est Suisse d'origine, se nomme Emma Roguvue, elle est âgée de 21 ans.

— *Travaux.* — On vient de déposer, sur la Grand'Place de Croix, les matériaux nécessaires à la construction de la route départementale n° 11. Les travaux commenceront sous peu.

— *Recensement des chevaux et mulets.* — La commission instituée pour le classement des chevaux, juments, mulets et mules, se rendra à Croix le mardi 28 mai, à 7 heures du matin. Le recensement aura lieu sur la Grand'Place.

— *Une descente de parquet.* — M. Delalé, juge d'instruction, se rendra aujourd'hui mercredi à une heure à Croix pour continuer l'enquête concernant la découverte d'un trésor en cette commune. Une douzaine de témoins sont convoqués.

Communications

LA CONCORDIA-HARMONIE, devant se faire entendre dimanche prochain à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, ses membres actifs sont instamment priés d'être exacts à la répétition qui doit avoir lieu mercredi soir.

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780—39628

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REGOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Fête de Jeanne d'Arc. — Dimanche prochain, à 10 heures, la chorale St-Maclou, sous la direction de son chef M. Jules Deflandre, exécutera une messe solennelle suivie d'une cantate à Jeanne d'Arc.

M. le doyen Lejeune fera le panégyrique de l'héroïne française. Les différentes sociétés militaires et patriotiques de la ville se feront un devoir d'y assister.

Le cortège se formera à 9 h. 1/2, rue Saint-Joseph, et passera par la rue de la Mairie et Grand'Place.

Les habitants de Wattrelos sauront aussi, ce jour-là, rendre hommage à la grande Libératrice Française et auront à cœur d'arborer les couleurs nationales.

Nomination d'un instituteur. — Nous apprenons que M. Delhaye, instituteur titulaire à l'école du Centre à Wattrelos, est nommé au même titre à Comines.

Un forcené. — Lundi après-midi, vers cinq heures, un maçon, Théophile Denaeyer, sujet belge, se présentait en état complet d'ivresse chez son patron, M. Floris Duquennoy, entrepreneur, rue Pierre Catteau, et lui demandait une pièce de 5 francs en échange d'une mauvaise pièce qu'il tenait en main.

M. Duquennoy refusa, le priant de se retirer. Le maçon entra alors dans une violente colère et saisissant un poids d'un kilog qui se trouvait à sa portée, le lança à la tête de son patron. Atteint au côté gauche de la tête, M. F. Duquennoy s'affaissa, perdant son sang en abondance. M. le docteur Leplat, mandé aussitôt, donna ses soins au blessé.

Théophile Denaeyer a été arrêté par la gendarmerie de Wattrelos.

La fraude. — Mardi matin, vers 11 heures, les préposés des douanes Augustin Tranet et Eugène Tétart, de service au Pont de briques, ont arrêté le nommé Charles Desseau, âgé de 39 ans, journalier demeurant à Roubaix. Cet individu a été trouvé porteur d'allumettes pour une valeur de 27 francs. Il a été remis entre les mains de la gendarmerie.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur
à **3,30** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX
Rue du Bois, 13;
Rue de l'Industrie, 2;
Rue Pierre-de-Roubaix, 159.
Rue Pierre-de-Roubaix, 58;
Place d'Amiens, Mayot, boul.);
Rue d'Italie, 36;
Rue de l'Epeule, 188;
Rue de Tourcoing, 45.
Rue du Tilleul, 123;
Boulevard de Strasbourg, 125,
Rue Cornelle, 7;
Rue du Collège, 71 bis;
Rue de la Halle, 9;
Boulevard de Paris, 21,
Rue Notre-Dame, 27;
Rue de la Chaussée, 2
Rue Decrême, 37,
Rue Turgot, 68;
Place de la Gare, 12;
Grande-Rue, 38.
Rue de la Fosse-aux-Chênes)

A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 5.
Rue de Gand, 91;
Rue du Tilleul, 16.

A CROIX
Rue de la Gare chez M. Duvivier

A WATTRELOS
Salembier-Hollebecq, r. Carnot

A LILLE
Rue Royale, 38, épic. Devernay

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87930

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ **tapissier décorateur.**
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37910

TOURCOING

Le conseil de révision du Canton-Sud. — Commencées à 8 heures 1/2, les opérations ont été continuées sans interruption jusque vers midi et demi. Les hommes des services auxiliaires appartenant aux classes de 1892, 1888, 1884, 1879 et 1874, qui attendaient sur la place depuis 10 heures, ont été alors passés en revue par le général Avon. Ils étaient rangés par classe, au nombre de 500 à 600. Le nombre des absents a été, comme toujours, assez considérable.

Les membres de la commission venus de Lille, savoir : M. Génie, secrétaire de la Préfecture, président; M. le général de brigade Avon; Lajille, sous-intendant militaire; Maréchal, commandant du bureau de recrutement; Schmidt, médecin-major de 1re classe; Darré, médecin-major de 2e classe; Vandamme, conseiller général, de Lille et Hazebrouck, conseiller d'arrondissement de Roubaix; les maires : M. Diéval, adjoint, pour Tourcoing; MM. le comte d'Hespel, Delsalle et Varasse-Bourgois, maires de Bondues, Marcq et Mouveaux, été reçus à la gare par M. Masure-Six, adjoint.

Après la revue, un déjeuner a été servi dans l'ancienne salle du Conseil municipal, au 3e étage. Outre les membres de la commission, il y avait plusieurs invités, entre autres, M. Dron, député; Rouillé, commissaire central, etc.

Comme la veille, la journée a été absolument calme; le service d'ordre a été fait par la police, les gendarmes de Tourcoing et cinq gendarmes étrangers : trois de Roubaix et deux d'Halluin.

M. Génie et les autorités militaires ont quitté l'Hôtel-de-Ville à 3 heures.

Chute mortelle d'un peintre. — Lundi après-midi, Jules Delval, âgé de 37 ans, ouvrier peintre chez M. Chantry, travaillait à badigeonner les murs de la fabrique de M. Pollet, rue de Dunkerque — à 2 mètres de hauteur sur une battens reposant sur les échelons de deux échelles doubles placées à quelque distance. Malheureusement, l'un des bouts de la pièce de bois, qui était assez flexible, n'avait pas assez de prise, et, quand l'ouvrier arriva au milieu, elle s'échappa de l'échelon.

Delval tomba à la renverse et reçut sur le ventre le bout de la battens. Il n'y avait pas de blessures apparentes, mais le coup n'en devait pas moins être mortel : il se déclara, en effet, une péritonite, et mardi, à 9 heures du matin, le malheureux peintre succombait à l'Hôtel-Dieu, où il avait été transporté.

Un grave accident de voiture. — Mardi, à 10 heures du matin, Constantin Desmet, âgé de 42 ans, domicilié à Courtrai, domestique chez M. Masquilier conduisait un chariot attelé de quatre chevaux et chargé de briques, à un chantier rue Fin de la Guerre. Au moment où l'attelage était lancé pour franchir l'entrée, le malheureux tomba et la roue de devant lui passa sur le bras droit.

La voiture continuait à avancer : Desmet fit un demi-tour sur lui-même; mais avant qu'il eût pu se retirer, la jambe gauche fut broyée par la roue de derrière.

Le malheureux fut relevé dans le plus triste état; MM. les docteurs Caudrelier et Bernard lui donnèrent les premiers soins dans une maison voisine; il n'y a pas seulement fractures des deux membres, mais écrasement des os.

Le blessé a été admis d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Arrestation d'un escroc au café de Metz. — Mardi vers midi, un jeune homme qui sortait du café de Metz place Thiers, prit tout à coup la fuite du côté de la rue des Nonnes, à la vue d'une personne qui, en se mettant à sa poursuite, criait : « Au voleur! Arrêtez-le! » Des passants barrèrent la route au fuyard, et la personne qui avait donné l'alarme le remit entre les mains de la police. Il s'agissait d'un escroc qui, depuis bientôt un an, a fait de nombreuses dupes à Lille, La Madeleine, Marquette, Lambersart, Loos, etc.

Il prenait pension chez M. Eugène Delattre, restaurateur à La Madeleine, à qui il était redevable d'une somme de 250 fr. Il avait toujours trouvé moyen de faire prendre patience à son créancier; mais tout a une fin; il partit un beau matin et on ne le revit plus. Il ne s'était pas contenté de ne pas solder son compte : il s'était emparé, en fracturant un meuble, de différents certificats très élogieux, émanant de notaires ou de négociants, chez qui M. Delattre avait été employé. Ces pièces ont été retrouvées sur l'escroc, et nul doute qu'il n'eût dessein de s'en servir, en s'en attribuant le nom.

Cet escroc se nomme Louis-François-Joseph Dossche; il est né à Bruges le 21 décembre 1871. Il était venu en France pour se soustraire à diverses condamnations prononcées contre lui par les tribunaux de son pays. M. Delattre avait été informé que Dossche avait été vu à Tourcoing; et il était aussitôt parti pour l'y relancer : c'est lui qui l'a arrêté place Thiers.

Dossche a été longuement interrogé par M. Lenoble, commissaire du 1er arrondissement, et il a fait les aveux les plus complets.

L'enfant abandonné par une fraudeuse. — Nous avons relaté le fait hier. La grand'mère maternelle est venue reprendre le pauvre petit mardi matin. Au reste, le père, qui avait aidé sa femme à se sauver, s'était présenté à la police, lundi, à 9 heures 1/2 du soir, pour le même objet, mais on ne l'avait pas écouté. Il donnait, du reste, de l'affaire, une singulière explication : sa femme et lui avaient voulu s'assurer si les douaniers étaient aussi agiles qu'eux! Ils n'avaient voulu, en un mot, faire qu'une simple farce!

Un ex-notaire à la prison municipale. — Nous avons déjà dit que la chambre de sûreté de la gendarmerie n'existait plus; tous les prisonniers doivent donc être, en attendant leur transfert à Lille, déposés au poste de police.

C'est ainsi qu'on y a conduit, mardi après-midi, Victor Chambard, âgé de 36 ans, né à La Palisse (Allier), poursuivi par le parquet de Gannat pour abus de confiance qualifié. Il avait été arrêté à Bruxelles.

Une abominable affaire. — Mardi matin, on a conduit à Lille, Pierre-Joseph Matton, peintre, âgé de 56 ans, demeurant rue de la Latte, inculpé d'outrages publics à la pudeur, avec violences, sur sa belle-fille, âgée d'environ 14 ans.

Les épaves des conscrits. — Comme cela se produit presque toujours aux conseils de révision, un assez grand nombre d'effets, chaussures, tricots, mouchoirs et même des chemises! ont été oubliés par les conscrits.

— Il a été en outre trouvé au vestiaire, par un gendarme de Tourcoing, un porte-monnaie contenant la somme d'environ 4 fr. qu'on peut réclamer à la caserne.

Neuville en Ferrain. — Dimanche 12 mai, la musique municipale se fera entendre au salut solennel qui aura lieu, à 2 heures 1/2, en l'honneur de la fête de Jeanne d'Arc.

Elle exécutera les morceaux suivants : 1. *Cavalerie*, allegro militaire, par J. Kneptel; 2. *Corbeille de Fleurs*, fantaisie, par Rodolphe; 3. *Osmann Pacha*, marche, par Stenebrugen.

**GRANDE POISS